

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux le jeudi 29 septembre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé dans la salle Georges Rumen au Siège de l'Agglomération à Guingamp, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

Etaient présents les Administrateurs suivants :

GENETAY Stéphanie ; GEORGELIN Dominique ; GOASDOUE Gérard ; GUILLOU Claudine ; HAGARD Elisabeth ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE BLOAS Mireille ; LE GOFF Yannick ; LE SAULNIER Brigitte ; LEVEDER Adeline ; NAUDIN Christian ; RASLE-ROCHE Morgan ; THOMAS Joseph ; TOMYN Jérémy ; VILLECROZE Philippe.

Administrateurs absents excusés :

BOUILLOT Lise ; COGUEN Marie-Jo ; CROISSANT Guy ; ECHEVEST Yannick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE MEAUX Vincent.

Administrateurs absents :

BOSCHER Marina ; INDERBITZIN Laure-Line ; PETIT-LECLERC Françoise.

Administrateur absent ayant donné pouvoir :

Monsieur CROISSANT Guy ayant donné pouvoir à Monsieur Morgan RASLE-ROCHE.

Administrateurs absents à partir de 19h30 ayant donné pouvoir :

Monsieur Gilbert LE BLEVENNEC à Monsieur Yannick LE GOFF.
Monsieur Joseph THOMAS à Madame Claudine GUILLOU.

En exercice : **25**

Présents : **16**

Absents : **09**

Représenté : **01**

Représentés à partir de 19h30 : 2

Date d'envoi des convocations : **mardi 20 septembre 2022.**

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

DEL 2022-09-44	CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION CIAS – EHPAD - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS POUR LES AVANCEMENTS DE GRADES
----------------	---

Suite aux propositions ci-après de promotions internes 2022 du Centre de Gestion des Cotes d'Armor, il est proposé pour 4 agents de catégorie C des avancements de grades :

Catégorie	Grade initial	Grade proposé
C	Agent social	Agent social Principal 2 ^{ème} classe
C	Agent social	Agent social Principal 2 ^{ème} classe
C	Agent social	Agent social Principal 2 ^{ème} classe
C	Agent social	Agent social Principal 2 ^{ème} classe

Vu le vote du budget primitif pour l'année 2022 par le Conseil d'Administration le 20 janvier 2022

Vu l'avis du comité technique en date du 26 septembre 2022,

Lecture entendue et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil d'Administration :

- **SE PRONONCE** favorablement sur ces propositions d'avancement de grade à compter du 1^{er} janvier et du 01 juin .
- **VALIDE** les créations et suppressions de postes permanents à temps complet et non complet tels qu'énoncés ci-dessus, au tableau des effectifs à compter du 1^{er} janvier 2022 et du 1^{er} juin 2022.
- **AUTORISE** LE Président ou son représentant à modifier le tableau des effectifs en conséquence
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les arrêtés individuels s'y afférant et à modifier le tableau des effectifs en conséquence.



Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,